

034

DECRET N°D/2019/.....PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Constitution ;

Vu le Décret D/2018/116/SGG/PRG du 13 juillet 2018 portant Organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE

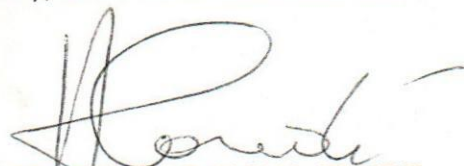
Article 1^{er} : Madame Aïssatou Bella DIALLO, Journaliste, est nommée Ministre Conseillère chargée de Missions à la Présidence de la République.

Article 2 : La Ministre Conseillère est chargée :

- de la mise en place de la Direction de la Communication et de l'Information à la Présidence de la République,
- de la supervision du Bureau de Presse de la Présidence de la République,
- d'assurer toutes missions confiées à elle par Monsieur le Président de la République.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 25 JAN 2019


PROFESSEUR ALPHA CONDE